
Outils web du programme Quali-Pige

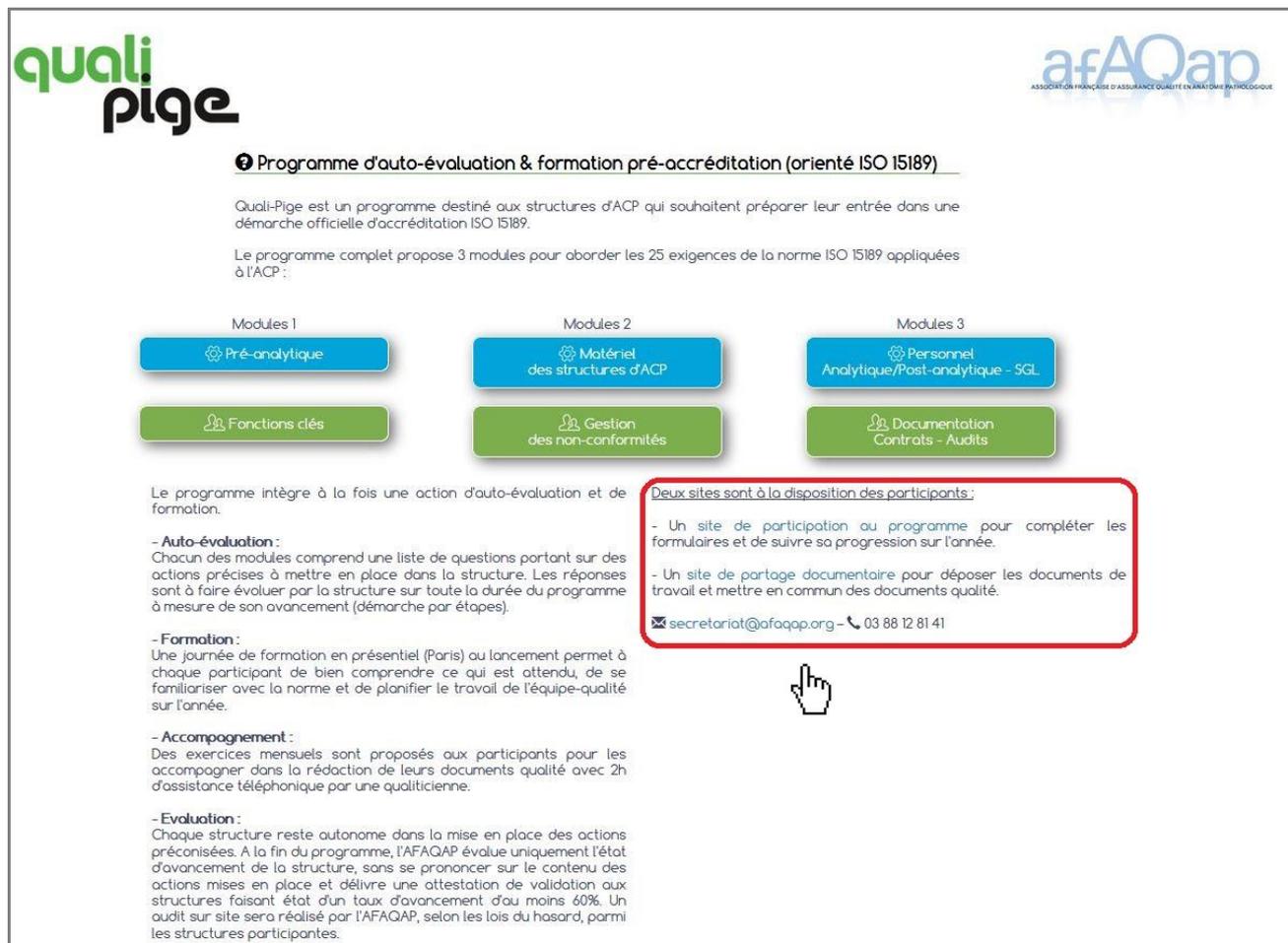
Guide de l'utilisateur

1. Page portail www.qualipige.org	2
2. Site de participation au programme - http://modules.qualipige.org	2
2.1. Vos modules Quali-Pige.....	3
2.2. Télécharger les questions du formulaire	3
2.3. Saisir vos réponses	4
2.4. Télécharger vos réponses au format PDF	4
2.5. Suivre l'avancement de votre structure	5
2.6. Voir votre historique d'avancement par question	6
2.7. Adresser une question via le formulaire de contact	6
3. Site de partage documentaire - http://docs.qualipige.org	7
3.1. L'espace privé de votre structure.....	7
3.2. L'espace documents partagés	8
3.3. Adresser une question via le formulaire de contact	9
4. Votre identifiant/mot de passe	9

1. Page portail www.qualipige.org

La page portail www.qualipige.org permet aux participants au programme Quali-Pige d'accéder aux :

- Site de participation au programme (formulaires)
- Site de partage documentaire (dépôt des documents de travail mensuel et partage de documents qualité).



Programme d'auto-évaluation & formation pré-accréditation (orienté ISO 15189)

Quali-Pige est un programme destiné aux structures d'ACP qui souhaitent préparer leur entrée dans une démarche officielle d'accréditation ISO 15189.

Le programme complet propose 3 modules pour aborder les 25 exigences de la norme ISO 15189 appliquées à l'ACP :

Modules 1	Modules 2	Modules 3
Pré-analytique	Matériel des structures d'ACP	Personnel Analytique/Post-analytique - SGL
Fonctions clés	Gestion des non-conformités	Documentation Contrats - Audits

Le programme intègre à la fois une action d'auto-évaluation et de formation.

- Auto-évaluation :
Chacun des modules comprend une liste de questions portant sur des actions précises à mettre en place dans la structure. Les réponses sont à faire évaluer par la structure sur toute la durée du programme à mesure de son avancement (démarche par étapes).

- Formation :
Une journée de formation en présentiel (Paris) au lancement permet à chaque participant de bien comprendre ce qui est attendu, de se familiariser avec la norme et de planifier le travail de l'équipe-qualité sur l'année.

- Accompagnement :
Des exercices mensuels sont proposés aux participants pour les accompagner dans la rédaction de leurs documents qualité avec 2h d'assistance téléphonique par une qualitiennne.

- Evaluation :
Chaque structure reste autonome dans la mise en place des actions préconisées. A la fin du programme, l'AFAQAP évalue uniquement l'état d'avancement de la structure, sans se prononcer sur le contenu des actions mises en place et délivre une attestation de validation aux structures faisant état d'un taux d'avancement d'au moins 60%. Un audit sur site sera réalisé par l'AFAQAP, selon les lois du hasard, parmi les structures participantes.

Deux sites sont à la disposition des participants :

- Un site de participation au programme pour compléter les formulaires et de suivre sa progression sur l'année.
- Un site de partage documentaire pour déposer les documents de travail et mettre en commun des documents qualité.

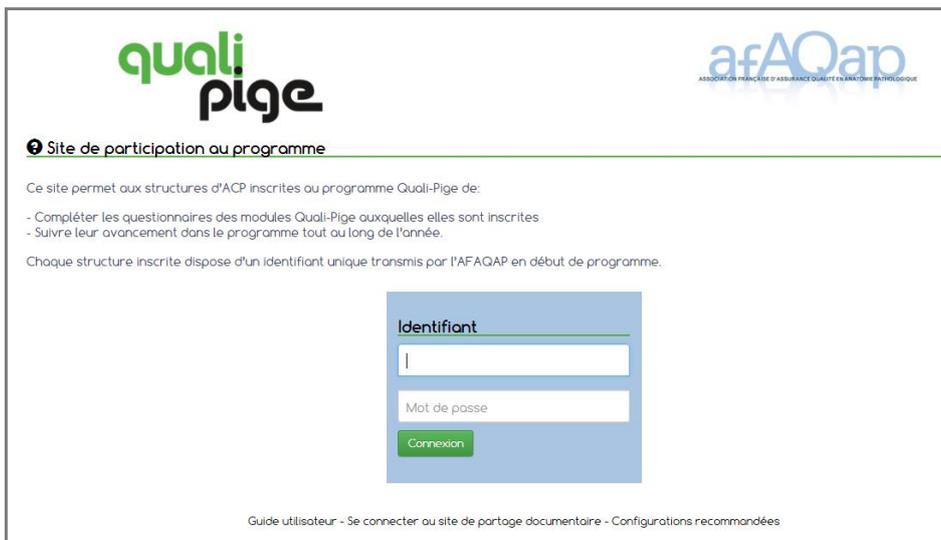
✉ secretariat@afaqap.org - ☎ 03 88 12 81 41

2. Site de participation au programme - <http://modules.qualipige.org>

Ce site permet aux structures d'ACP inscrites au programme Quali-Pige de :

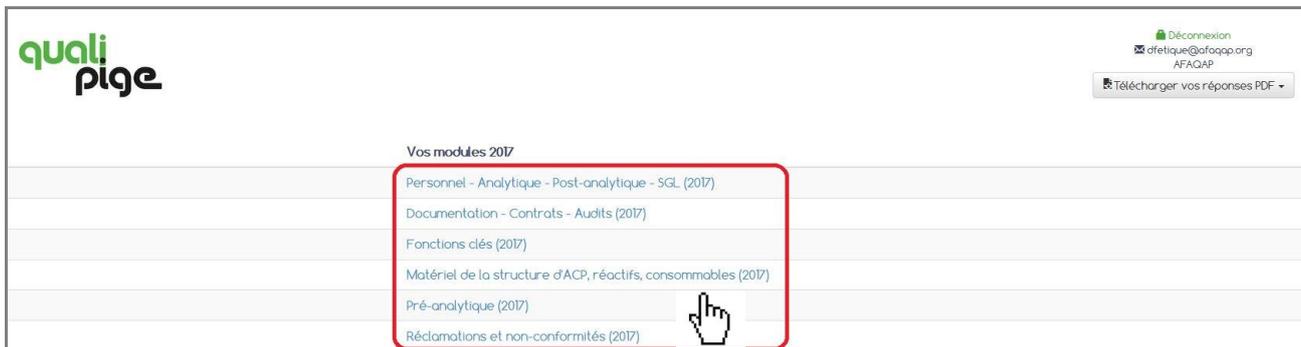
- Compléter tout au long du programme les questionnaires des modules auxquelles elles sont inscrites
- Suivre leur avancement dans le programme.

Chaque structure inscrite dispose d'un identifiant unique transmis par email par l'AFAQAP.



2.1. Vos modules Quali-Pige

Sur cette page s’affiche les modules Quali-Pige auxquels votre structure est inscrite. Pour visualiser les questions, choisissez le module en cliquant sur son titre.



2.2. Télécharger les questions du formulaire

Pour vous permettre de préparer vos actions, les questions de chaque module peuvent être téléchargées au format PDF et imprimées.



2.3. Saisir vos réponses

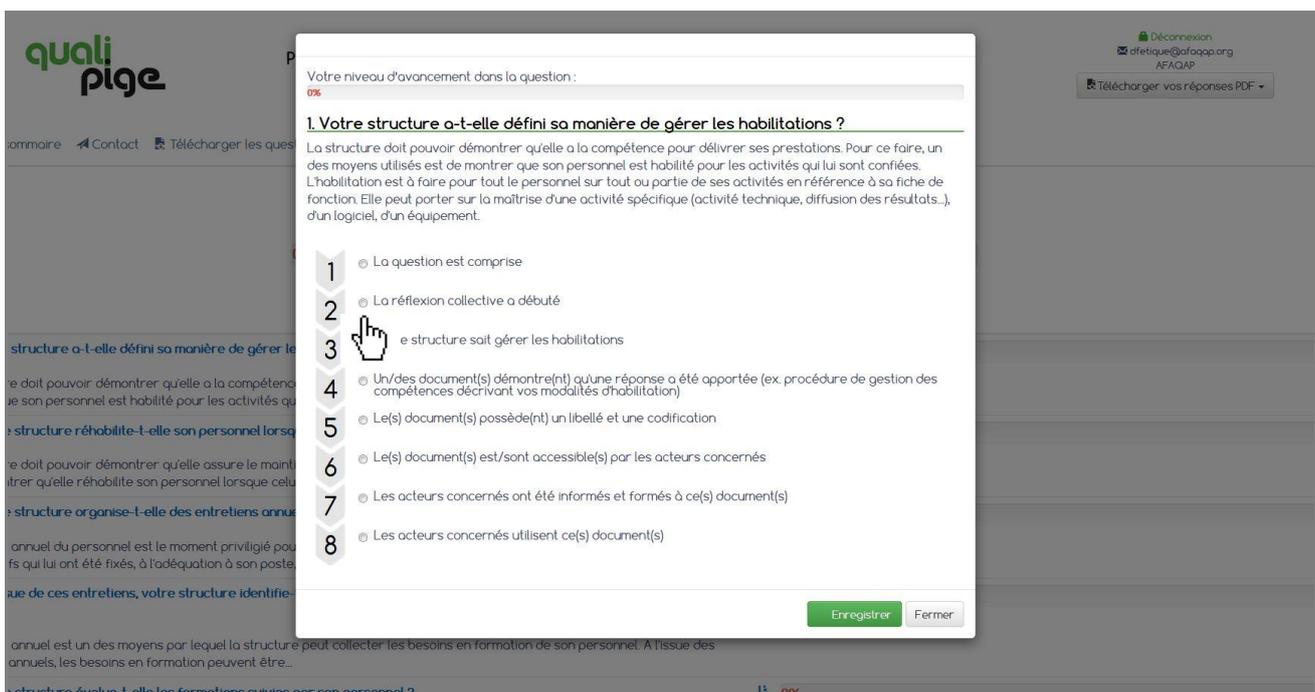
Pour saisir votre étape d'avancement, cliquer sur le titre de la question.



The screenshot shows the QualiPige interface for the module 'Personnel - Analytique - Post-analytique - SGL - 2017'. At the top, there is a progress bar indicating 'Votre niveau d'avancement dans le module' at 0.0%. Below this, a table lists questions and their advancement status:

Question	Avancement
1. Votre structure a-t-elle défini sa manière de gérer les habilitations ? La structure doit pouvoir démontrer qu'elle a la compétence pour délivrer ses prestations. Pour ce faire, un des moyens utilisés est de montrer que son personnel est habilité pour les activités qui...	0%
2. Votre structure réhabilite-t-elle son personnel lorsque celui-ci s'absente plus de 6 mois ?	0%

Cocher ensuite l'étape correspondant au niveau d'avancement de votre structure pour cette action.



The screenshot shows a detailed view of the question '1. Votre structure a-t-elle défini sa manière de gérer les habilitations ?'. The progress bar for this question is at 0%. Below the question text, there is a list of response options:

- La question est comprise
- La réflexion collective a débuté
- La structure sait gérer les habilitations
- Un/des document(s) démontre(nt) qu'une réponse a été apportée (ex. procédure de gestion des compétences décrivant vos modalités d'habilitation)
- Le(s) document(s) possède(nt) un libellé et une codification
- Le(s) document(s) est/sont accessible(s) par les acteurs concernés
- Les acteurs concernés ont été informés et formés à ce(s) document(s)
- Les acteurs concernés utilisent ce(s) document(s)

Buttons for 'Enregistrer' and 'Fermer' are visible at the bottom of the modal.

2.4. Télécharger vos réponses au format PDF

Pour garder une trace des étapes que vous avez renseignées, vous pouvez télécharger vos réponses au format PDF pour chaque module.



The screenshot shows the QualiPige interface for the module 'Personnel - Analytique - Post-analytique - SGL - 2017'. At the top right, there is a 'Déconnexion' button and a 'Télécharger vos réponses PDF' button. A progress bar indicates 'Votre niveau d'avancement dans le module' at 0.0%. Below this, a table lists two questions, both with 0% progress. The first question is highlighted in bold in the original image.

Question	Avancement
1. Votre structure a-t-elle défini sa manière de gérer les habilitations ? La structure doit pouvoir démontrer qu'elle a la compétence pour délivrer ses prestations. Pour ce faire, un des moyens utilisés est de montrer que son personnel est habilité pour les activités qui...	0%
2. Votre structure réhabilite-t-elle son personnel lorsque celui-ci s'absente plus de 6 mois ? La structure doit pouvoir démontrer qu'elle assure le maintien des compétences de son personnel. Pour ce faire, un des moyens utilisés est de montrer qu'elle réhabilite son personnel lorsque celui-ci...	0%

L'étape à laquelle votre structure se trouve est identifiée en gras.

Réclamations et non-conformités

1. Votre structure fait-elle la différence entre une réclamation et une non-conformité ?

Une réclamation est l'expression d'un mécontentement adressé à la structure d'ACP concernant ses prestations. Une réponse est implicitement ou explicitement attendue. Une non-conformité est la non-satisfaction à une exigence définie par la structure. L'exigence de la structure se base sur la norme 15189 ainsi que sur les bonnes pratiques professionnelles.

La question est comprise

La réflexion collective a débuté

Votre structure fait la différence entre une réclamation et une non-conformité

>> Un/des document(s) démontre(nt) qu'une réponse a été apportée (ex. procédure intégrant une description de la réclamation et de la non-conformité)

Le(s) document(s) possède(nt) un libellé et une codification

Le(s) document(s) est/sont accessible(s) par les acteurs concernés

Les acteurs concernés ont été informés et formés à ce(s) document(s)

Les acteurs concernés utilisent ce(s) document(s)

2.5. Suivre l'avancement de votre structure

Vous pouvez suivre votre pourcentage d'avancement à deux niveaux :

- Dans le module (par rapport à l'ensemble des 30 questions)
- Dans chaque question (par rapport au nombre d'étapes de la question).

quali pige Réclamations et non-conformités

Retour au sommaire Contact Télécharger les questions du module

Votre niveau d'avancement dans le module: 2.2%

Question	Avancement
1. Votre structure fait-elle la différence entre une réclamation et une non-conformité ? Une réclamation est l'expression d'un mécontentement adressé à la structure d'ACP concernant ses prestations. Une réponse est implicitement ou explicitement attendue. Une non-conformité est la...	22.2%
2. Votre structure fait-elle la différence entre une correction, une action corrective et une action préventive ? Une correction porte sur la conséquence d'une non-conformité. Elle est apportée rapidement après la survenue de la non-conformité. Une action corrective vise à éliminer la cause racine d'une...	33.3%

2.6. Voir votre historique d'avancement par question

Les dates auxquelles vous avez coché les différentes étapes sont mémorisées et consultables en cliquant sur la petite flèche bleue à côté de la barre de progression.

Question	Avancement
1. Votre structure fait-elle la différence entre une réclamation et une non-conformité ? Une réclamation est l'expression d'un mécontentement adressé à la structure d'ACP concernant ses prestations. Une réponse est implicitement ou explicitement attendue. Une non-conformité est la...	44.4%

(11.1%)	29/06/2016 15:02:40	La question est comprise
(22.2%)	29/06/2016 15:51:37	La réflexion collective a débuté
(33.3%)	30/06/2016 08:39:15	Votre structure fait la différence entre une réclamation et une non-conformité
(44.4%)	30/06/2016 17:15:18	Un/des document(s) démonstre(nt) qu'une réponse a été apportée (ex. procédure intégrant une description de la réclamation et de la non-conformité)

2.7. Adresser une question via le formulaire de contact

Un formulaire de contact est accessible depuis la partie supérieure de la page et vous permet d'adresser une question aux organisateurs du programme.

quali pige Fonctions clés

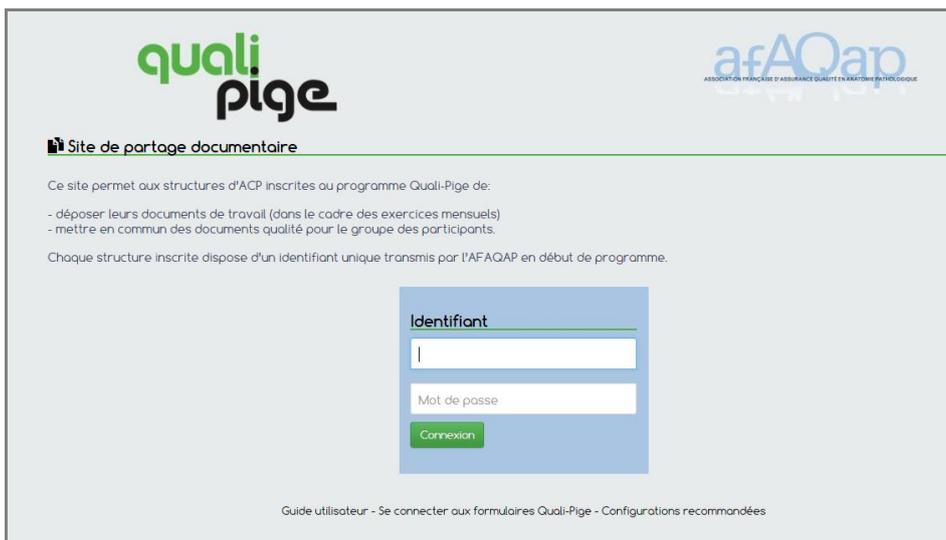
Retour au sommaire **Contact** Télécharger les questions du module

3. Site de partage documentaire - <http://docs.qualipige.org>

Ce site permet aux structures inscrites au programme Quali-Pige de:

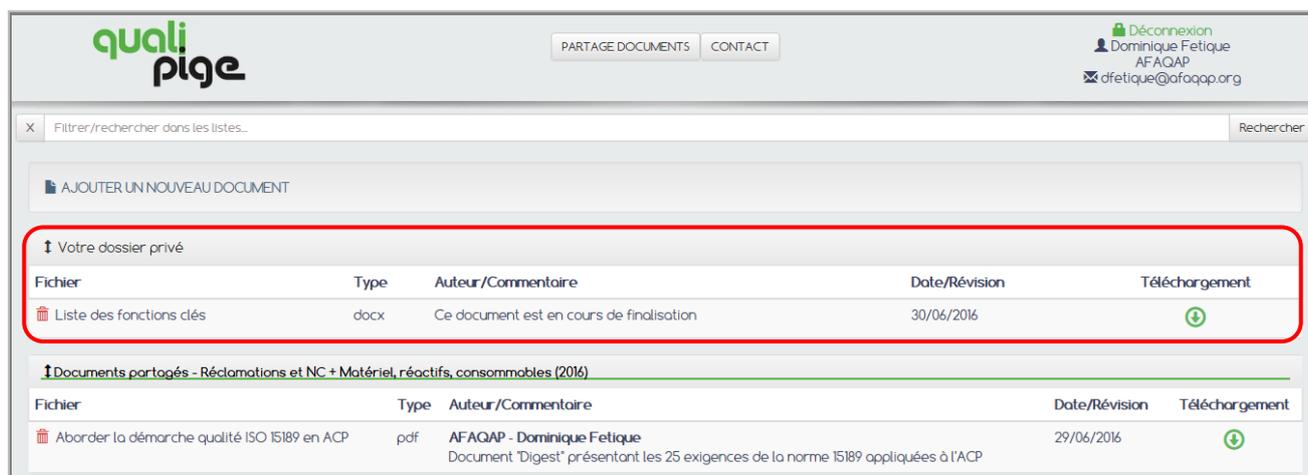
- Déposer leurs documents de travail mensuels dans leur espace privé
- Mettre en commun des documents qualité pour le groupe des participants à Quali-Pige.

Chaque structure inscrite dispose d'un identifiant unique transmis par l'AFAQAP en début de programme.

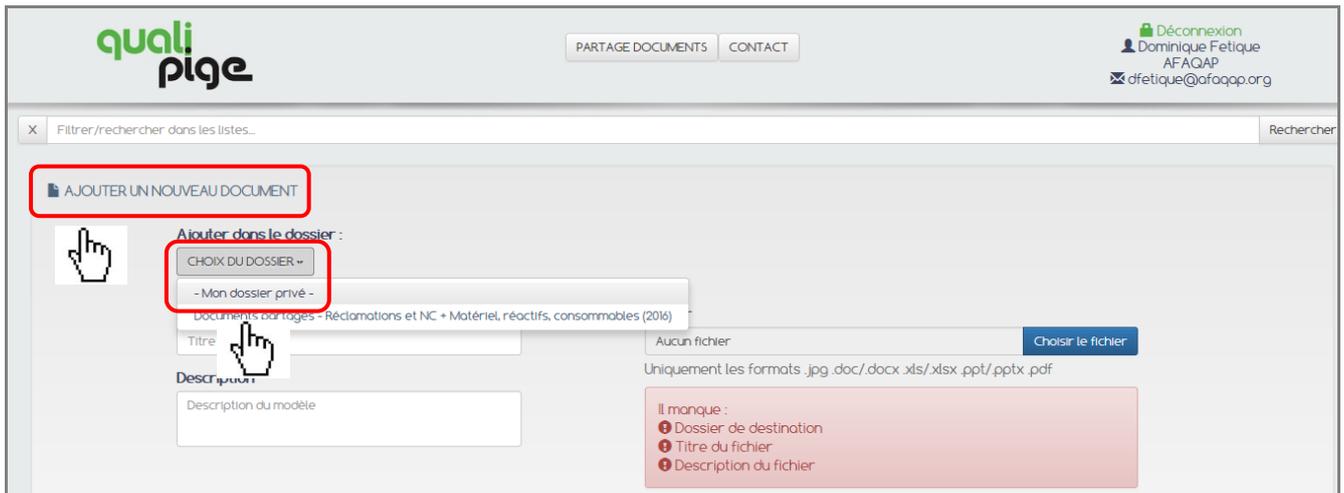


3.1. L'espace privé de votre structure

Cet espace, accessible uniquement à la structure et à l'AFAQAP, sert à la structure à télécharger ses documents de travail mensuels.

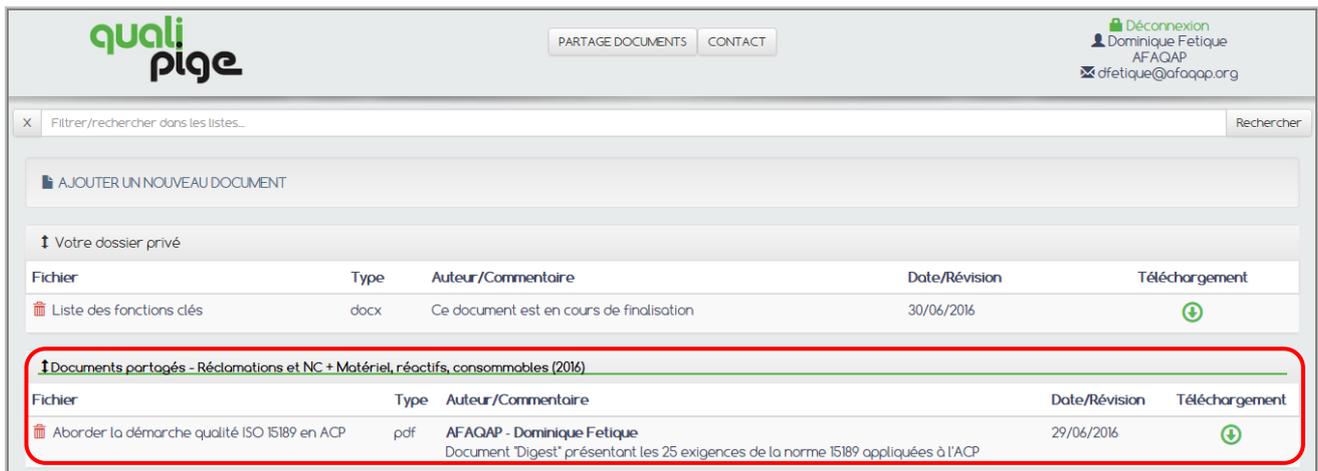


Pour télécharger un document, cliquer sur « Ajouter un nouveau document » et choisir « **Mon dossier privé** » dans la liste déroulante. Renseigner un titre, une description et choisir le fichier.

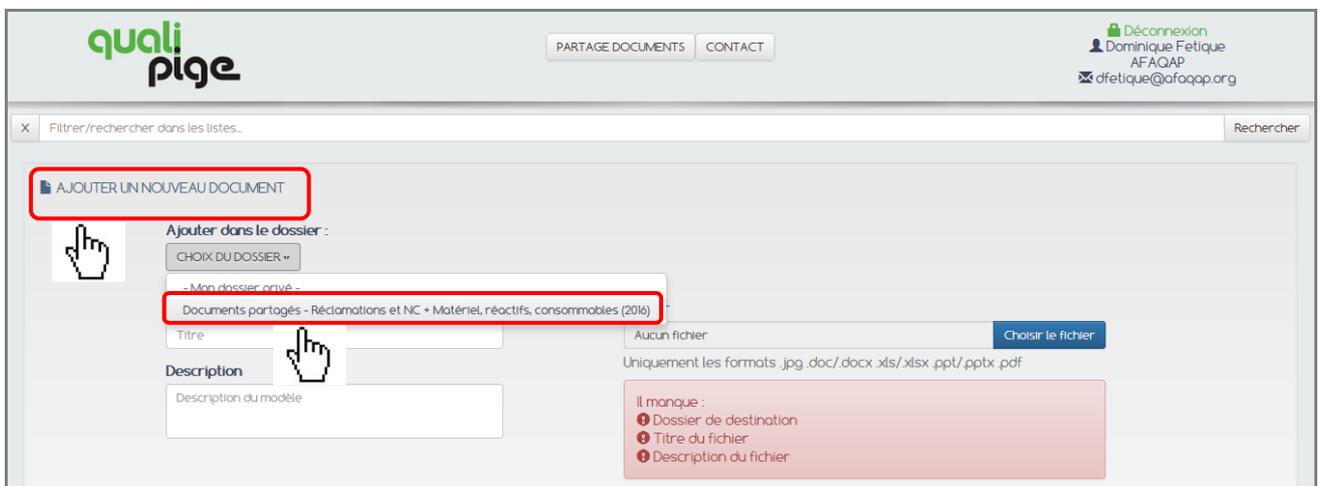


3.2. L'espace documents partagés

Cet espace, accessible aux participants et à l'AFAQAP, permet à la structure qui le souhaite de télécharger des documents pour les mettre à la disposition de la communauté Quali-Pige.

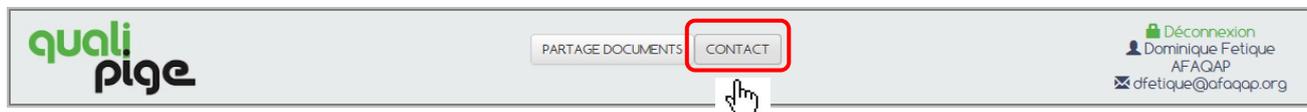


Pour télécharger un document, cliquer sur « Ajouter un nouveau document » et choisir le dossier « Documents partagés ». Renseigner un titre, une description et choisir le fichier.



3.3. Adresser une question via le formulaire de contact

Un formulaire de contact est accessible depuis la partie supérieure de la page et vous permet d'adresser une question aux organisateurs du programme.



4. Votre identifiant/mot de passe

Chaque structure inscrite dispose d'un identifiant/mot de passe unique lui permettant de se connecter aux 2 sites Quali-Pige (<http://modules.qualipige.org> et <http://docs.qualipige.org>).

L'identifiant est l'adresse email du médecin pathologiste porteur de l'inscription à Quali-Pige dans la structure. Le mot de passe a été transmis par email par l'AFAQAP.

Si vous avez perdu ces informations, merci d'adresser une demande de rappel via le **formulaire de contact** disponible sur les 2 sites.